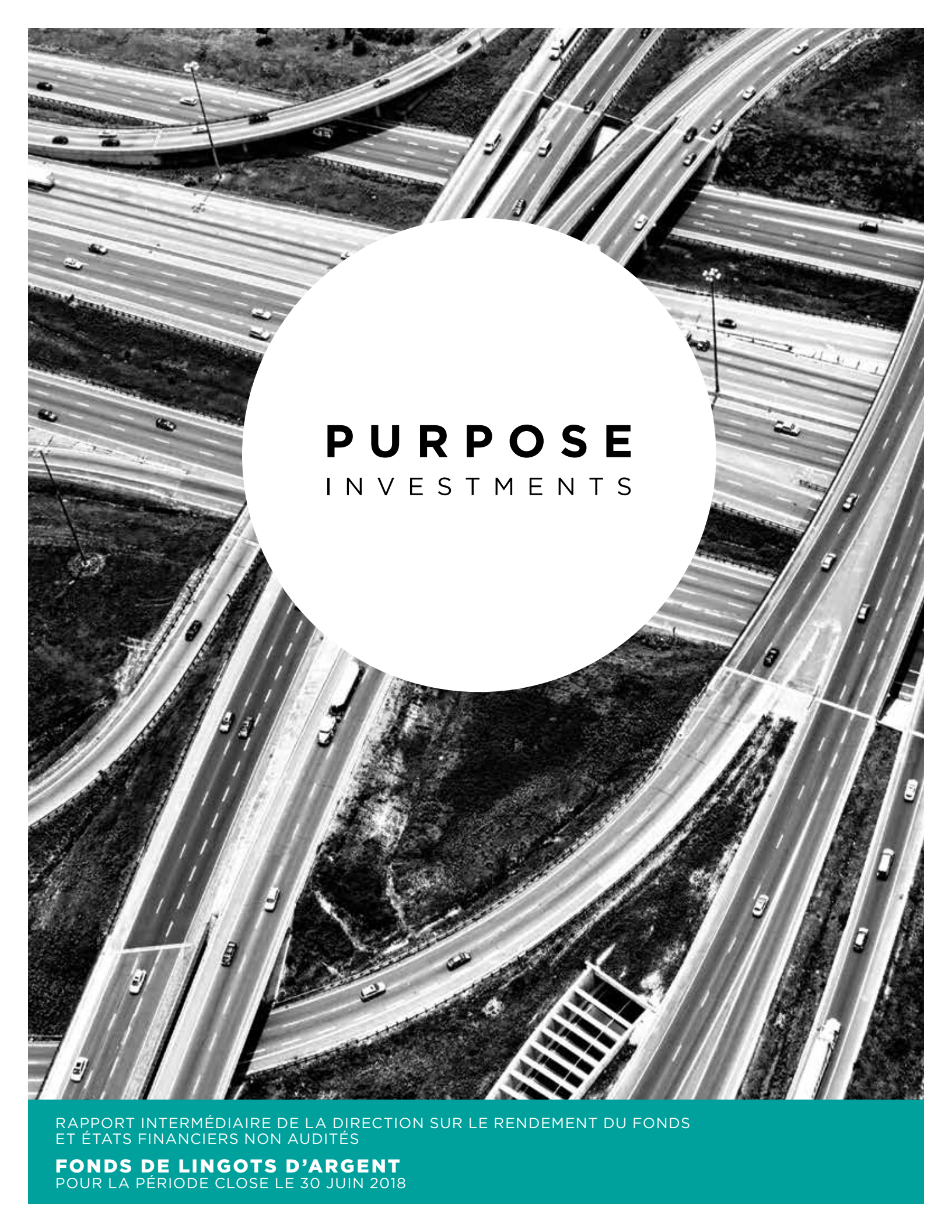




PURPOSE

INVESTMENTS

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
ET ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

FONDS DE LINGOTS D'ARGENT
POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2018

TABLE DES MATIÈRES

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») contient les faits saillants financiers. Les états financiers intermédiaires du Fonds de lingots d'argent (le « Fonds ») sont présentés à la suite du RDRF.

De plus, les porteurs des parts peuvent obtenir, sans frais, un exemplaire du rapport financier annuel, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds en visitant notre site Web à l'adresse www.purposeinvest.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, en téléphonant au 1-877-789-1517, ou en nous écrivant à Purpose Investments Inc., 130 Adelaide Street West, Suite 1700, P.O. Box 83, Toronto (Ontario) M5H 3P5.

Pour en savoir plus sur les valeurs liquidatives par part courantes ou passées du Fonds, veuillez visiter le site www.purposeinvest.com.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement ou les stratégies futurs du Fonds, sur ses perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés boursiers et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes. Nous soulignons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	Deuxième de couverture
Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds	1
Faits saillants financiers	2
Aperçu du portefeuille	3
Avis aux porteurs de parts	4
États financiers intermédiaires	5
Notes des états financiers	8
Renseignements sur la société	Quatrième de couverture

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds expose les opinions du gestionnaire et de l'équipe de gestion du portefeuille à l'égard des facteurs et événements importants ayant eu une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Veuillez lire la mise en garde sur les énoncés prospectifs en deuxième de couverture.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds investit et détient la quasi-totalité de ses actifs dans un portefeuille à long terme de lingots d'argent afin d'offrir une solution de rechange sûre, pratique et à faible coût aux investisseurs qui veulent se procurer un placement dans des lingots d'argent.

Le Fonds investit dans des lingots d'argent non grevés d'une charge et les détient à long terme sous la forme de lingots de taille internationale de 1 000 onces, et il ne se livre pas à de la spéculation concernant les fluctuations des prix de l'argent à court terme afin de permettre aux investisseurs d'investir de façon pratique et sûre dans des lingots d'argent non grevés d'une charge, sans les désagréments connexes et les coûts, notamment d'opération, de manutention, d'entreposage, d'assurance et autres, relativement élevés qui sont habituellement associés à un placement direct dans des lingots d'argent.

Purpose Investments Inc. (« Purpose » ou le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Silver Administrators Ltd. (l'« administrateur ») agit en qualité d'administrateur de la Fiducie aux termes d'une convention de services administratifs intervenue avec la Fiducie. La stratégie de placement du Fonds est d'investir la quasi-totalité des actifs du Fonds dans des lingots d'argent.

Le siège social de la Fiducie est situé au 130 Adelaide Street West, Suite 1700, P. O. Box 83, Toronto (Ontario) M5H 3P5.

RISQUES

Les risques inhérents à un investissement dans le Fonds sont présentés dans le prospectus du Fonds et aucun changement important ayant une incidence sur le niveau de risque global associé au Fonds n'a été apporté au cours de la période.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le Fonds offre des parts de FNB inscrites à la Bourse de Toronto sous les symboles SBT, SBT.B et SBT.U et des catégories de parts couvertes en devises, non couvertes en devises et certaines séries assorties d'une option d'achat en dollars américains.

Valeur liquidative par part aux

Catégorie	30 juin 2018 (\$)	31 décembre 2017 (\$)
Parts de FNB non couvertes en devises (SBT.B)	11,72	11,77
Parts de FNB en dollars américains (SBT.U)	8,92	9,36
Parts de FNB (SBT)	9,58	10,06

L'argent a affiché un recul de 4,95 % au cours du premier semestre de 2018. Ce recul découle de la vigueur du dollar américain, de l'amélioration des perspectives économiques mondiales, de la politique monétaire plus restrictive et de l'incapacité de l'argent à attirer la demande en valeurs refuges qui a soutenu l'or. La faible volatilité et la fourchette de négociation quotidienne étroite, qui n'offrent pas beaucoup d'occasions aux intervenants du marché, expliquent également les sorties de fonds. Les tendances techniques défavorables, dont les pics moins élevés au cours des deux dernières années et la baisse des cours, indiquent un pessimisme et ont contribué au recul, les

données fondamentales étant reléguées au second plan en raison du sentiment répandu.

Le rendement du Fonds a été pleinement conforme au cours sur les marchés financiers de l'argent, selon la conception de la stratégie.

Aucun changement significatif n'a été apporté à la stratégie ou au positionnement du Fonds au cours des six derniers mois.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Au 31 décembre 2017, les membres du comité d'examen indépendant étaient Douglas G. Hall (président), Randall C. Barnes et Michael Hollend. Le 5 février 2018, Michael Hollend a cessé d'être membre du comité d'examen indépendant. Le poste vacant a été pourvu par Jean M. Fraser le 18 mai 2018.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Purpose est réputée être une partie liée en tant que gestionnaire du Fonds. Se reporter à la rubrique « Frais de gestion » pour en savoir plus sur les frais payés à Purpose. Purpose a également nommé un comité d'examen indépendant (« CEI »), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*. Le CEI a pour mandat d'examiner les politiques et procédures écrites du gestionnaire relatives aux questions de conflits d'intérêts touchant le Fonds, et de formuler des commentaires sur celles-ci. Les membres du CEI touchent une rémunération et ont droit au remboursement de leurs dépenses pour les services fournis au Fonds et aux autres fonds gérés par Purpose, et ces frais sont répartis entre tous les fonds de façon juste et raisonnable. Les frais des services fournis au Fonds sont présentés dans les états du résultat global. Il n'existe aucune autre opération entre parties liées pour le Fonds.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Au 31 décembre 2017, les membres du comité d'examen indépendant étaient Douglas G. Hall (président), Randall C. Barnes et Michael Hollend. Le 5 février 2018, Michael Hollend a cessé d'être membre du comité d'examen indépendant. Le poste vacant a été pourvu par Jean M. Fraser le 18 mai 2018.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre les résultats financiers pour les périodes closes les 31 décembre, à l'exception de 2018 qui est en date du 30 juin :

ACTIF NET PAR PART¹

Parts de FNB non couvertes en devises	2018 ^a (\$)	2017 (\$)	2016 (\$)	2015 (\$)	2014 (\$)	2013 (\$)
Actif net au début de la période	11,77	12,19	10,77	10,81	12,13	17,39
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	-	-	0,02	0,00	0,00	0,00
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,08)	(0,41)	(0,06)	(0,07)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,04)	0,03	0,08	(0,02)	-	-
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,03	(0,33)	1,69	(1,54)	(2,24)	(6,19)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	(0,05)	(0,38)	1,71	(1,97)	(2,30)	(6,26)
Actif net à la fin de la période	11,72	11,77	12,19	10,77	10,81	12,13

Notes :

- L'information présentée vise la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018.
- Ces renseignements proviennent des états financiers du Fonds préparés selon les IFRS. Aux fins des opérations des porteurs de parts, la valeur liquidative est calculée selon les règles d'évaluation décrites dans le prospectus du Fonds. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.
- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Parts de FNB non couvertes en devises	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Valeur liquidative totale (en milliers \$) ¹	47 788	51 530	54 887	58 858	59 101	66 317
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹	4 078	4 378	4 503	5 467	5 467	5 467
Ratio des frais de gestion ²	0,65 %	0,66 %	0,59 %	4,59 % ⁵	0,54 %	0,51 %
Ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations ou prises en charge ²	0,65 %	0,66 %	0,51 %	4,59 % ⁵	0,54 %	0,51 %
Ratio des frais d'opération ³	0,11 %	0,18 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Cours de clôture (SBT.B) (\$)	11,66	11,75	11,83	10,17	9,85	10,93
Cours de clôture (SBT.U) (\$)	10,38	9,32	8,85	7,41	8,30	12,02

Notes :

- L'information financière présentée dans les ratios et données supplémentaires découle de la valeur liquidative du Fonds calculée aux fins de l'établissement des prix du Fonds et est en date du 31 décembre de l'exercice indiqué, à l'exception de 2018 qui est en date du 30 juin. Le 26 mai 2016, le Fonds de lingots d'argent a été converti en un fonds négocié en Bourse comportant des parts non couvertes en devises. L'information financière présentée tient compte de la période avant la conversion.
- Le ratio des frais de gestion correspond aux charges totales (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) de la période indiquée exprimées en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les prendre en charge. Il peut cesser d'y renoncer ou de les prendre en charge en tout temps.
- Le ratio des frais d'opération correspond au total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Le ratio des frais d'opération est calculé pour l'ensemble du portefeuille et s'applique à toutes les catégories de parts du Fonds.
- Le taux de rotation du portefeuille est calculé en fonction des achats ou du produit des ventes de titres pour la période, selon le montant le moins élevé (exclusion faite de la trésorerie, des billets à court terme et des obligations dont la date d'échéance, au moment de l'acquisition, est d'au plus un an), divisé par la valeur moyenne des titres du portefeuille pour la période. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les titres. Un taux de rotation de 100 % indique que tous les titres en portefeuille ont été vendus ou achetés une fois au cours de l'exercice. Plus ce taux est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés, et plus il est probable que des gains en capital imposables soient réalisés au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est calculé pour l'ensemble du portefeuille et s'applique à toutes les catégories de parts du Fonds.
- En 2015, le Fonds a engagé des honoraires juridiques supplémentaires, avec l'autorisation des Fiduciaires à ce moment, liés à une assemblée extraordinaire et à l'offre publique d'achat non sollicitée de la part de Sprott Asset Management. Sans ces charges, le ratio des frais de gestion se serait élevé à 0,52 %. Ces charges représentent une dépense ponctuelle.

ACTIF NET PAR PART¹

Parts de FNB	2018 ^a (\$)	2017 (\$)	2016 ^b (\$)
Actif net au début de la période	10,06	9,90	10,00
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	-	-	0,02
Total des charges	(0,03)	(0,06)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,03)	0,21	(0,13)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,42)	0,01	0,08
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	(0,48)	0,16	(0,09)
Actif net à la fin de la période	9,58	10,06	9,90

Notes :

- L'information présentée vise la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018.
- L'information présentée vise la période du 24 mai 2016 au 31 décembre 2016.
- Ces renseignements proviennent des états financiers du Fonds préparés selon les IFRS. Aux fins des opérations des porteurs de parts, la valeur liquidative est calculée selon les règles d'évaluation décrites dans le prospectus du Fonds. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.
- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Parts de FNB	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers \$) ¹	958	1 006	990
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹	100	100	100
Ratio des frais de gestion ²	0,60 %	0,61 %	0,36 %
Ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations ou prises en charge ²	0,60 %	0,61 %	0,36 %
Ratio des frais d'opération ³	0,00 %	0,14 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	9,75 %	0,00 %	7,26 %
Cours de clôture (SBT) (\$)	9,73	10,01	9,54

Notes :

- L'information financière présentée dans les ratios et données supplémentaires découle de la valeur liquidative du Fonds calculée aux fins de l'établissement des prix du Fonds et est en date du 31 décembre de l'exercice indiqué, à l'exception de 2018 qui est en date du 30 juin.
- Le ratio des frais de gestion correspond aux charges totales (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) de la période indiquée exprimées en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les prendre en charge. Il peut cesser d'y renoncer ou de les prendre en charge en tout temps.
- Le ratio des frais d'opération correspond au total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Le ratio des frais d'opération est calculé pour l'ensemble du portefeuille et s'applique à toutes les catégories de parts du Fonds.
- Le taux de rotation du portefeuille est calculé en fonction des achats ou du produit des ventes de titres pour la période, selon le montant le moins élevé (exclusion faite de la trésorerie, des billets à court terme et des obligations dont la date d'échéance, au moment de l'acquisition, est d'au plus un an), divisé par la valeur moyenne des titres du portefeuille pour la période. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les titres. Un taux de rotation de 100 % indique que tous les titres en portefeuille ont été vendus ou achetés une fois au cours de l'exercice. Plus ce taux est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés, et plus il est probable que des gains en capital imposables soient réalisés au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est calculé pour l'ensemble du portefeuille et s'applique à toutes les catégories de parts du Fonds.

FRAIS D'ADMINISTRATION

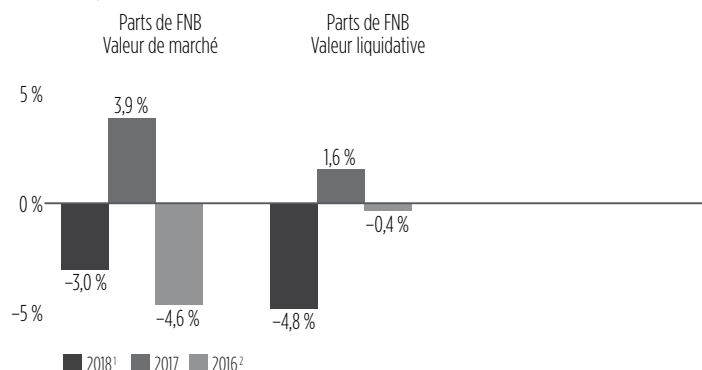
Purpose assure la gestion et l'administration des activités, des opérations et des affaires du Fonds. À titre de rémunération pour les services qu'il rend, le Fonds versera à Purpose des frais régressifs (les « frais de gestion ») conformément aux modalités de la convention de services de gestion, majorés de la TVH applicable, chaque mois à terme échu qui correspondent à 0,40 % par année de la première tranche de 100 000 000 \$ US du total de l'actif net du Fonds, à 0,30 % par année de la tranche de 100 000 000 \$ US à 200 000 000 \$ US du total de l'actif net du Fonds et à 0,20 % par année de la tranche supérieure à 200 000 000 \$ US du total de l'actif net à la date d'évaluation de fin de mois. À l'heure actuelle, les frais de gestion annuels du Fonds correspondent à 0,20 % de la valeur liquidative des parts.

RENDEMENT PASSÉ

Veuillez noter que les données sur le rendement total indiquées dans cette rubrique supposent que toutes les distributions versées, le cas échéant, par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Elles ne tiennent pas compte des ventes, rachats, distributions ou autres charges facultatives, ni des impôts sur le revenu payables par un investisseur, lesquels auraient réduit les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur.

RENDEMENT ANNUEL

Les diagrammes à barres ci-après font état du rendement exprimé en pourcentage de chacune des catégories de parts pour la période donnée. Ils indiquent la hausse ou la baisse à la fin de chaque période d'un placement fait le premier jour de la période.



1) Rendement pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018.

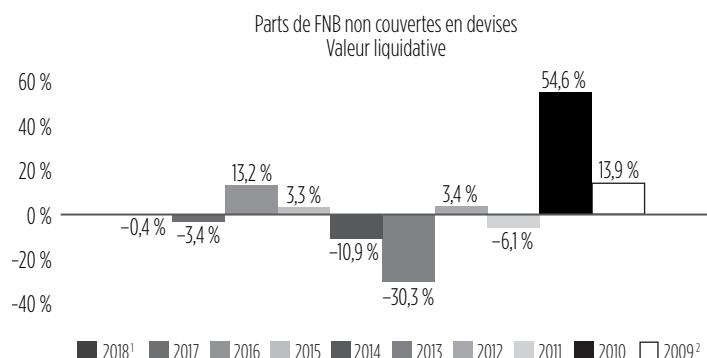
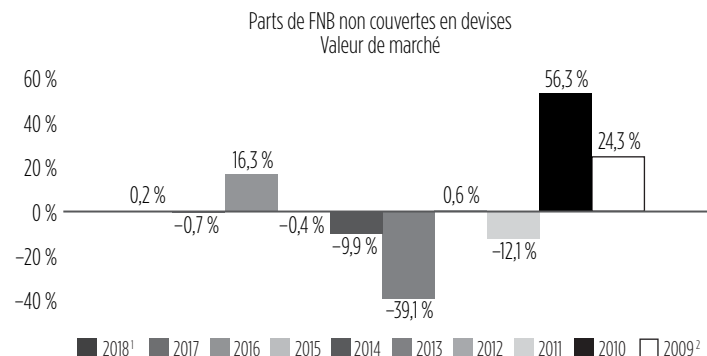
2) Rendement pour la période du 24 mai 2016 au 31 décembre 2016.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2018

COMPOSITION DE L'ACTIF

	% de la valeur liquidative du Fonds
Titres du secteur des marchandises	100,35
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,01
Autres actifs nets	(0,36)
Total de la valeur liquidative	100,00



1) Rendement pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018.

2) Rendement pour la période du 8 juin 2009 au 31 décembre 2009.

PRINCIPAUX TITRES

	% de la valeur liquidative du Fonds
Lingots d'argent	99,22
Certificats d'argent	1,13
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,01

L'aperçu du portefeuille peut changer en fonction des opérations effectuées dans le portefeuille. La liste est mise à jour chaque trimestre.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES (non audité)

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Purpose Investments Inc., le gestionnaire du Fonds de lingots d'argent (le « Fonds »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si les auditeurs n'ont pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, un avis accompagnant les états financiers doit en faire mention. Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

Aux

	30 juin 2018 (\$)	31 décembre 2017 (\$)
Actif		
Placements		
Placements à la juste valeur	48 918 095	52 505 251
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 401	110 602
Actifs dérivés		
Profit latent sur les contrats de change à terme	250	19 267
Total de l'actif	48 924 746	52 635 120
Passif		
Créditeurs		
Jetons de présence et honoraires des membres du comité d'examen indépendant	1 901	3 998
Autres charges à payer	155 071	95 132
Passifs dérivés		
Perte latente sur les contrats de change à terme	22 196	241
Total du passif	179 168	99 371
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	48 745 578	52 535 749
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Parts de FNB	957 607	1 005 613
Parts de FNB non couvertes en devises	47 787 971	51 530 136
Total	48 745 578	52 535 749
Nombre de parts en circulation (note 4)		
Parts de FNB	100 000	100 000
Parts de FNB non couvertes en devises	4 078 331	4 378 331
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Parts de FNB	9,58	10,06
Parts de FNB non couvertes en devises	11,72	11,77
Parts de FNB non couvertes en devises (\$ US)	8,90	9,36

* Les parts de FNB ont commencé à être négociées le 24 mai 2016.
Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration de Purpose Investments Inc.,
à titre de fiduciaire et de gestionnaire du Fonds de lingots d'argent.



Som Seif
Administrateur
Le 29 août 2018



Scott Bartholomew
Administrateur

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Pour les périodes closes les

	30 juin 2018 (\$)	30 juin 2017 (\$)
Produits		
Profits nets (pertes nettes) sur les placements et les dérivés		
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	(2 061)	11 088
Distributions des fonds sous-jacents	-	(5 204)
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les opérations de change	25 999	(6 512)
Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	(166 227)	127 427
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(2 841)	(1 076 132)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	118 109	(943 190)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme	(40 972)	50 049
Profits nets (pertes nettes) sur les placements et les dérivés	(67 993)	(1 842 474)
Revenu tiré du prêt de titres	-	(3 552)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(24 296)	(927 062)
Total des produits	(92 289)	(2 773 088)
Charges		
Frais d'administration (note 6)	49 856	58 435
Frais de garde	39 266	45 391
Coûts de transaction (note 9)	25 825	13 013
Frais de garde et de comptabilité	14 629	14 629
Coûts liés à l'information aux porteurs de parts	13 886	13 886
Honoraires des auditeurs	8 927	8 927
Honoraires juridiques	7 437	7 437
Frais de tenue des registres	4 959	11 867
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant (note 6)	3 447	6 907
Frais d'inscription	2 478	2 478
Autres charges (note 6)	17 311	20 576
Total des charges	188 021	203 546
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(280 310)	(2 976 634)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie (note 7)		
Parts de FNB	(48 006)	2 463
Parts de FNB non couvertes en devises	(232 304)	(1 126 003)
Total	(280 310)	(1 123 540)
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période par catégorie (note 7)		
Parts de FNB	100 000	100 000
Parts de FNB non couvertes en devises	4 176 121	4 438 414
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 7)		
Parts de FNB	(0,48)	0,03
Parts de FNB non couvertes en devises	(0,05)	(0,26)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS DES VARIATIONS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

Pour les périodes closes les

	30 juin 2018 (\$)	30 juin 2017 (\$)
Parts de FNB		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 005 613	990 220
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(48 006)	2 463
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(48 006)	2 463
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	957 607	992 683
Parts de FNB non couvertes en devises		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	51 530 136	54 887 062
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(232 304)	(1 126 003)
Transactions sur parts rachetables		
Palements pour le rachat de parts rachetables	(3 509 861)	(1 674 781)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	(3 509 861)	(1 674 781)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(3 742 165)	(2 800 784)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	47 787 971	52 086 278

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour les périodes closes les

	30 juin 2018 (\$)	30 juin 2017 (\$)
Flux de trésorerie d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(280 310)	(1 123 540)
Ajustements :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	24 296	4 893
Achat de placements	(88 217)	(2)
Produit de la vente de placements	3 601 429	1 915 074
Perte nette réalisée (profit net réalisé) à la vente de placements	166 227	(127 427)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements	(118 109)	1 078 182
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des contrats de change à terme	40 972	(50 049)
Variation nette des soldes du fonds de roulement sans effet de trésorerie	57 849	13 321
Coûts de transaction (note 9)	25 825	13 013
	3 429 962	1 723 465
Flux de trésorerie de financement		
Palements pour le rachat de parts	(3 509 861)	(1 674 781)
	(3 509 861)	(1 674 781)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(24 296)	(4 893)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(79 899)	48 684
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	110 596	309 315
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	6 401	353 106
Intérêts reçus	2 061	11 088

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2018

Titres	Nombre d'onces	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Placements en argent – 100,35 %			
Lingots d'argent	2 283 679	50 589 077	48 366 057
Certificats d'argent	26 065	578 042	552 038
Placements en argent – 100,35 %		51 167 119	48 918 095
Total des placements – 100,35 %		51 167 119	48 918 095
Profit net latent (perte nette latente) sur les contrats de change à terme (tableau 1) – (0,05) %			
			(21 946)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,01 %			
			6 401
Autres actifs, moins les passifs – (0,31) %			
			(156 972)
Actif net – 100,00 %			48 745 578

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU 1 - CONTRATS DE CHANGE À TERME

Pour la période close le 30 juin 2018

Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie attribuée par S&P	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale (\$)	Devise vendue	Valeur nominale (\$)	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit latent (perte latente) (\$)
Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2018/08/10	CAD	897 455	USD	700 000	0,7800	0,7610	(22 196)
Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2018/08/10	CAD	65 939	USD	50 000	0,7580	0,7610	250
									(21 946)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (non audité)

1. LE FONDS

Le Fonds de lingots d'argent (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement qui a été constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario le 8 juin 2009 conformément à une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour une première fois le 9 juillet 2009 et ultérieurement le 8 février 2016. Il a pour objectif d'acquérir et de détenir en lieu sûr des lingots d'argent pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire, conseiller en valeurs et fiduciaire du Fonds est Purpose Investments Inc. (le « gestionnaire » ou « Purpose »). Le gestionnaire a retenu les services de Silver Administrators Ltd. (« SAL ») à titre d'administrateur des lingots d'argent pour le Fonds. Le siège social du Fonds est situé au 130 Adelaide Street West, Suite 1700, P.O. Box 83, Toronto (Ontario) M5H 3P5. Purpose a approuvé la publication des présents états financiers le 29 août 2018.

Les parts de FNB, les parts de FNB non couvertes en devises et les parts de FNB non couvertes en devises libellées en dollars américains du Fonds de lingots d'argent sont cotées à la Bourse de Toronto sous les symboles SBT, SBT.B et SBT.U respectivement.

Les états financiers du Fonds comprennent l'*inventaire du portefeuille* au 30 juin 2018 ainsi que les *états de la situation financière* au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, les *états du résultat global*, les *états des variations de la situation financière* et les *tableaux des flux de trésorerie* pour les périodes closes les 30 juin 2018 et 2017 (les « états financiers »).

2. OBJECTIFS DE PLACEMENT

Le Fonds a été créé afin d'acheter et de détenir la quasi-totalité de ses actifs en lingots d'argent et, accessoirement, de petites quantités de certificats d'argent.

Le Fonds investit et détient la quasi-totalité de ses actifs dans un portefeuille à long terme de lingots d'argent afin d'offrir une solution de rechange sûre, pratique et à faible coût aux investisseurs qui veulent se procurer un placement dans des lingots d'argent.

Le Fonds investit dans des lingots d'argent non grevés d'une charge et les détient à long terme sous la forme de lingots de taille internationale de 1 000 onces, et il ne se livre pas à de la spéculation concernant les fluctuations des prix de l'argent à court terme afin de permettre aux investisseurs d'investir de façon pratique et sûre dans des lingots d'argent non grevés d'une charge, sans les désagréments connexes et les coûts, notamment d'opération, de manutention, d'entreposage, d'assurance et autres, relativement élevés qui sont habituellement associés à un placement direct dans des lingots d'argent.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉPARATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

Les états financiers ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Pour l'application des IFRS, la direction peut faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La préparation des états financiers du Fonds exige de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés comptabilisés dans les états financiers et la présentation des passifs éventuels. Toutefois, l'incertitude associée à ces hypothèses et à ces

estimations pourrait donner lieu à des résultats qui pourraient nécessiter un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné dans l'avenir.

Le gestionnaire a conclu que le Fonds répondait aux caractéristiques additionnelles d'une entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Les états financiers ont été présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers comprennent des actifs et passifs financiers, comme les titres de créance, les titres de participation, les fonds communs de placement à capital variable et les instruments dérivés. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de l'adoption initiale de l'IFRS 9, il n'y a eu aucune incidence sur les états financiers du Fonds. À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou prend fin. Par conséquent, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à compter de la date de transaction. Les instruments financiers sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global, au poste « Profit net latent (perte nette latente) ».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés dont les paiements sont déterminés ou déterminables et qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Le Fonds englobe dans cette catégorie les montants se rapportant aux créances, soit les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus et d'autres créances à court terme.

Autres passifs financiers

Cette catégorie comprend tous les passifs financiers, autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Fonds englobe dans cette catégorie les montants se rapportant aux créanciers, soit les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés et d'autres charges à payer.

Un actif financier ou un passif financier est comptabilisé lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les achats ou les ventes d'actifs financiers qui requièrent la livraison des actifs dans un délai généralement établi par règlement ou convention sur le marché (opérations sur titres avec délai normalisé) sont comptabilisés à la date de la transaction.

Évaluation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés aux états de la situation financière à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés dans l'achat et la vente de titres pour ces instruments sont comptabilisés directement en résultat net. Les prêts et créances et les autres passifs financiers (autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont évalués initialement à leur juste valeur, plus les coûts d'acquisition ou d'émission marginaux qui leur sont directement attribuables.

Après l'évaluation initiale, le Fonds évalue à la juste valeur les instruments financiers qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Tout changement ultérieur de la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé dans la plus-value (moins-value) latente des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global. Le coût moyen

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (non audité) (suite)

des placements de portefeuille représente la somme du coût moyen de chaque placement de portefeuille. Aux fins de déterminer le coût moyen de chaque placement de portefeuille, le prix d'achat des placements de portefeuille acquis par le Fonds est ajouté au coût moyen du placement de portefeuille en question immédiatement avant l'achat. Le coût moyen d'un placement de portefeuille est réduit du nombre d'actions ou de parts vendues multiplié par le coût moyen du placement de portefeuille au moment de la vente. Le coût moyen par action ou part de chaque placement de portefeuille vendu est établi en divisant le coût moyen du placement de portefeuille par le nombre d'actions ou de parts détenues immédiatement avant la vente. Les coûts de transaction engagés dans les opérations de portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont comptabilisés immédiatement en résultat net et sont présentés comme une charge distincte dans les états financiers. Les profits et les pertes réalisés tirés de la vente des placements de portefeuille sont également calculés à partir des coûts moyens, exclusion faite des coûts de transaction, du placement connexe.

Les prêts et créances et les autres actifs et passifs (autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont évalués au coût amorti.

L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat avant escompte.

Le Fonds évalue ses instruments financiers, comme les actions, les obligations, les autres placements portant intérêt et les dérivés, à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière. La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu sur le marché principal pour l'actif ou le passif.

Les justes valeurs de chaque type donné de placements et de dérivés sont établies de la manière suivante :

Évaluation des placements en argent

Les lingots d'argent et les certificats d'argent sont évalués à la juste valeur au moyen du cours de l'argent définitif de la London Bullion Market Association (« LBMA ») à environ 12 h (heure de Londres), tel qu'il est publié par Thomson Reuters peu de temps après chaque date à laquelle le marché de l'argent à Londres est ouvert aux fins de négociation. Les profits ou pertes réalisés et la plus-value ou moins-value latente des placements sont comptabilisés en résultat selon le modèle de la juste valeur de l'IAS 40, Immeubles de placement, soit la norme la plus pertinente à appliquer. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits ou pertes réalisés et la plus-value ou moins-value latente des placements sont déterminés sur la base du coût moyen.

Dérivés

Évaluation des contrats de change à terme

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou pour établir une exposition à une devise particulière. Les contrats de change à terme sont évalués en fonction de la différence entre le cours à terme du contrat et le cours acheteur à terme (pour les devises détenues) ou le cours vendeur à terme (pour les devises vendues à découvert) à la date d'évaluation. À la clôture d'un contrat, le profit ou la perte est comptabilisé dans les états du résultat global.

Autres actifs et passifs financiers

Toutes les créances clients et autres créances sont classées à titre de créances. Elles sont comptabilisées au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur. De la même manière, toutes les dettes fournisseurs et charges à payer sont classées à titre de passifs financiers et sont comptabilisées au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Revenus d'intérêts aux fins de distribution

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la

méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf en ce qui a trait aux obligations à coupon zéro, lesquelles sont amorties selon la méthode linéaire. Les intérêts aux fins de distribution constituent la base fiscale pour le calcul des intérêts reçus, lesquels sont assujettis à l'impôt.

PARTS PARTICIPATIVES RACHETABLES

Les parts participatives rachetables sont classées dans les passifs financiers et sont rachetables au gré du porteur de parts à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat avant les escomptes. Comme les actions du Fonds ne satisfont pas aux critères de l'IAS 32 permettant le classement dans les capitaux propres, elles ont été reclassées dans les passifs financiers.

CONVERSION DE DEVISES

Les transactions effectuées au cours de l'exercice, y compris les achats et les ventes de titres, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs libellés en devises sont reconvertis au taux de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture.

Les profits ou les pertes de change sur les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont inclus en résultat dans les états du résultat global à titre de « profits nets (pertes nettes) sur les placements et les dérivés ».

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les hypothèses clés au sujet de l'avenir et des autres sources importantes d'incertitude à la date de présentation de l'information financière qui risquent grandement d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici le prochain exercice sont décrites ci-dessous. Le Fonds a fondé ses hypothèses et ses estimations sur des paramètres disponibles au moment de la préparation des états financiers. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses concernant les événements futurs peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté du Fonds. Ces changements sont reflétés dans les hypothèses au moment où ils se produisent.

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque les justes valeurs des actifs financiers et passifs financiers inscrits aux états de la situation financière ne peuvent être dérivées de données de marchés actifs, elles sont établies à l'aide de diverses techniques d'évaluation, y compris des modèles d'évaluation. Les données utilisées pour ces modèles sont des données de marché observables s'il en existe, sinon des estimations sont requises pour établir les justes valeurs. Ces estimations tiennent compte de facteurs comme la liquidité et les entrées des modèles portant sur des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. Toute modification des hypothèses sur ces facteurs pourrait influencer la juste valeur présentée des instruments financiers dans les états de la situation financière et sur le niveau où sont classés les instruments dans la hiérarchie de la juste valeur. La validité des modèles est testée en les calibrant en fonction des prix des transactions courantes observables sur le marché pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement), si de telles données sont disponibles.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, Purpose doit poser des jugements importants pour déterminer la méthode de classement la plus appropriée selon l'IFRS 9. Purpose a évalué le modèle économique du Fonds, la façon dont les instruments financiers sont gérés et dont le rendement est évalué à la juste valeur en tant que groupe et a conclu que le classement à la JVRN selon l'IFRS 9 offre la meilleure méthode d'évaluation et de présentation pour les instruments financiers du Fonds.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (non audité) (suite)

IMPÔTS

L'interprétation de règlements fiscaux complexes et les modifications apportées à la législation fiscale sur les retenues d'impôt étranger comportent de nombreuses incertitudes. Compte tenu du large éventail de placements internationaux, les écarts entre le revenu de placement réel et les hypothèses posées, ou les modifications ultérieures de ces hypothèses, pourraient donner lieu à des ajustements futurs de la charge d'impôt déjà comptabilisée. Le Fonds établit des provisions d'après des estimations raisonnables à l'égard des conséquences possibles des vérifications effectuées par l'administration fiscale respective des pays dans lesquels il investit. Le montant de ces provisions dépend de divers facteurs, dont l'expérience des vérifications fiscales précédentes et les interprétations divergentes des règlements fiscaux par l'entité imposable et l'autorité fiscale responsable. Ces différences en matière d'interprétation peuvent découler de divers facteurs en fonction des conditions en vigueur dans le domicile respectif des entités juridiques. Étant donné que, selon le Fonds, il est peu probable que survienne un litige en matière d'impôts suivi d'une sortie de trésorerie, aucun passif éventuel n'a été comptabilisé.

4. PARTS PARTICIPATIVES RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables et cessibles d'un nombre illimité de catégories de parts qui représentent une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds, sous réserve des modalités de l'acte de fiducie.

Toutes les parts accordent les mêmes droits et privilèges. Chaque part entière confère à son porteur le droit d'exprimer une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts participatives rachetables et le droit de participer à parts égales à toutes les distributions effectuées, exception faite des distributions de frais de gestion.

Les parts participatives rachetables peuvent être négociées à la Bourse de Toronto sous les symboles SBT et SBT.B, ou en dollars américains sous le symbole SBT.U. De plus, les porteurs de parts peuvent faire racheter des parts contre un montant de trésorerie, sous réserve d'un escompte au rachat. Ils peuvent également échanger un nombre prescrit de parts contre des paniers de trésorerie.

Les variations du nombre de parts en circulation pour les périodes closes le 30 juin 2018 et le 31 décembre 2017 se présentent comme suit :

	Nombre de parts	
	Parts de FNB non couvertes en devises	Parts de FNB
En circulation au 31 décembre 2016	4 503 331	100 000
Rachetées	(125 000)	-
En circulation au 31 décembre 2017	4 378 331	100 000
Rachetées	(300 000)	-
En circulation au 30 juin 2018	4 078 331	100 000

5. FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES CHARGES

Les porteurs de parts peuvent devoir payer des frais d'administration qui correspondent à 0,40 % par année de la première tranche de 100 000 000 \$ US du total de l'actif net du Fonds, à 0,30 % par année de la tranche de 100 000 000 \$ US à 200 000 000 \$ US du total de l'actif net du Fonds et à 0,20 % par année de la tranche supérieure à 200 000 000 \$ US du total de l'actif net à la date d'évaluation de fin de mois. Ces frais sont payables dans les 10 jours suivant la fin du mois.

Le Fonds réglera tous les frais ordinaires engagés dans le cadre de l'exploitation et de l'administration du Fonds, y compris : la rémunération du dépositaire, la rémunération de l'agent des transferts, les frais de dépôt, les frais d'inscription, les frais d'audit, les honoraires des avocats, les primes d'assurance des administrateurs et des dirigeants pour les membres du CEI, les frais engagés par les membres du CEI, les impôts, les taxes de vente, les commissions et

frais de courtage, les retenues d'impôt, les frais extraordinaires, les honoraires des comptables, les frais engagés dans le cadre de l'évaluation des actifs du Fonds, les frais engagés aux fins de conformité au Règlement 81-107, les autres dépenses administratives engagées dans le cadre de l'exploitation quotidienne du Fonds et, en ce qui concerne les parts de FNB, les frais associés aux contrats à terme liés à la stratégie de couverture par rapport à une devise de la catégorie. Les frais ordinaires que doit régler le Fonds, majorés de la TVH applicable, seront calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

À l'occasion, le gestionnaire peut, à son gré, régler la totalité ou une partie des frais d'administration qui seraient autrement à la charge du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LE REVENU

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, et a l'intention de le demeurer, et est donc assujéti à l'impôt sur son revenu de placement, y compris les gains en capital nets réalisés, pour toute année d'imposition pour laquelle son revenu de placement net ou des gains en capital nets réalisés suffisants ne sont pas payés ou payables à ses porteurs de parts à la fin de son année d'imposition. Le gestionnaire compte distribuer tous les revenus de placement nets annuels et des gains en capital nets imposables suffisants aux porteurs de parts sur la base d'une année d'imposition de sorte que les Fonds n'aient à payer aucun impôt sur le revenu canadien. Par conséquent, aucune provision pour impôts sur le revenu ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2017, le Fonds n'avait pas de pertes en capital, mais avait des pertes autres qu'en capital reportées de 2 570 031 \$ (2 684 824 \$ en 2016) aux fins de l'impôt sur le revenu, dont l'échéance était la suivante : 148 874 \$ en 2032, 406 361 \$ en 2033, 209 490 \$ en 2034 et 1 805 306 \$ en 2035. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment sur des exercices ultérieurs pour réduire les gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être utilisées pour réduire le revenu imposable sur les 20 exercices suivant l'exercice où elles sont survenues.

7. AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET LIÉE À L'EXPLOITATION ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART

L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée à l'exploitation attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (excluant les distributions), comme présentée dans l'état du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période visée.

8. RISQUES FINANCIERS

Dans le cours normal des affaires, le Fonds est exposé à divers risques financiers : le risque lié au cours du marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de change et le risque de liquidité. Le principal objectif du Fonds en matière de gestion des risques est de protéger les résultats et les flux de trésorerie et, ultimement, la valeur pour le porteur de parts. Des stratégies de gestion des risques, comme il est expliqué ci-dessous, sont élaborées et mises en œuvre afin d'assurer que les risques auxquels le Fonds est exposé correspondent à ses objectifs et à sa tolérance au risque.

Les placements sont effectués conformément aux politiques de gestion des risques du Fonds. Les politiques établissent les objectifs, les stratégies, les critères et les restrictions en matière de placements.

Ces politiques visent à identifier et à atténuer les risques au moyen d'un processus de placement rigoureux et de la structuration appropriée de chaque opération.

Les divers risques auxquels est exposé le Fonds en raison de la nature de ses placements sont décrits ci-dessous.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (non audité) (suite)

Risque lié au cours du marché

Le risque lié au cours du marché découle principalement des incertitudes quant aux cours du marché futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être causées par des facteurs propres à un placement en particulier, ou par des facteurs touchant tous les titres négociés dans un marché ou un secteur donné. Tous les placements présentent un risque de perte de capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers se limite à leur juste valeur. L'exposition la plus importante du Fonds au risque lié au cours du marché découle de son placement dans des lingots d'argent. Si les prix des lingots d'argent avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2018, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 2,5 millions de dollars (2,6 millions de dollars au 31 décembre 2017). En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt dont la valeur peut fluctuer en raison de variations des taux d'intérêt sur le marché.

Comme les passifs financiers du Fonds sont principalement à court terme et ne portent habituellement pas d'intérêt, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée comme faible.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit du Fonds est lié aux éléments suivants : a) la négociation des lingots et certificats d'argent – le risque de défaut est considéré comme minime, puisque toutes les opérations sont réglées et payées à la livraison par l'entremise de courtiers agréés, et b) le Fonds peut conclure des contrats sur instruments dérivés pour couvrir son exposition aux devises. Le profit latent (la perte latente) sur les contrats en cours avec des contreparties représente l'exposition maximale au risque de crédit. Ces contrats sont conclus avec des contreparties ayant une note de crédit d'au moins « A- ». L'exposition au risque de crédit sur ces contrats est considérée comme minime, car peu de contrats sont en cours à un moment donné et les opérations sont réglées et payées à la livraison.

Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers libellés dans d'autres devises fluctue en raison de fluctuations des taux de change. Le Fonds peut utiliser des contrats de change à terme et des options comme couvertures contre les fluctuations des devises. Le Fonds est exposé au risque de change surtout du fait des liquidités et des placements qui sont libellés en dollars américains.

L'exposition directe du Fonds au dollar américain, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, y compris la juste valeur des contrats de change qui sont utilisés pour couvrir le risque de change, est résumée dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	Juste valeur (\$)	% de l'actif net	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Devises et actions étrangères	48 919 979		52 534 234	
Contrat de change à terme	(985 340)		(853 944)	
Exposition nette	47 934 639	98,3	51 680 290	98,4

Si le dollar canadien s'était affaibli ou raffermi de 5 % au 30 juin 2018 par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait respectivement augmenté ou baissé d'environ

2,4 millions de dollars (2,6 millions de dollars au 31 décembre 2017). En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque pour le Fonds de ne pas pouvoir satisfaire ses besoins de liquidités en temps voulu, et de ne pas pouvoir liquider des actifs à un prix raisonnable. Ce risque découle principalement de l'exposition du Fonds aux rachats mensuels et annuels. Le Fonds conserve suffisamment de trésorerie pour ses besoins de liquidités quotidiens. Tous les passifs doivent être réglés dans les trois mois. Le gestionnaire considère tous les actifs du Fonds comme étant liquides. En outre, plus de 99 % de l'actif net du Fonds est composé de lingots d'argent ou de certificats d'argent, soit des éléments facilement négociables.

9. COMMISSIONS DE COURTAGE

L'administrateur des lingots, Silver Administrators Ltd., prend des décisions en ce qui concerne notamment le choix des marchés et des courtiers ainsi que la négociation des commissions, relativement à l'achat et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés (notamment des contrats à terme standardisés) ainsi qu'à l'exécution d'opérations de portefeuille. Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont comprises dans les coûts de transaction aux états du résultat global des Fonds. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction de leur capacité à exécuter au mieux les opérations pour les Fonds.

10. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

La hiérarchie utilisée par le Fonds pour présenter la juste valeur de ses placements se fonde sur les données suivantes :

- Niveau 1 – évaluation fondée sur les cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données qui sont les cours sur des marchés actifs pour des instruments similaires; les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires; les données autres que les cours du marché utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; les données qui sont dérivées des données de marché observables ou corroborées par les données de marché observables par corrélation ou autrement.
- Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur des données importantes non observables sur le marché.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers de manière récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant le classement à la fin de chaque période de présentation de l'information.

Les données suivantes ont été utilisées pour évaluer à la juste valeur les placements et dérivés du Fonds au 30 juin 2018 :

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs				
Argent	48 918 095	–	–	48 918 095
Contrats de change à terme	–	963 394	–	963 394
Total des actifs	48 918 095	963 394	–	49 881 489
Passifs financiers				
Contrats de change à terme	–	985 340	–	985 340
Total des passifs financiers	–	985 340	–	985 340
Total des actifs et passifs financiers	48 918 095	(21 946)	–	48 896 149

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (non audité) (suite)

Les données suivantes ont été utilisées pour évaluer à la juste valeur les placements et dérivés du Fonds au 31 décembre 2017 :

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Argent	52 505 251	–	–	52 505 251
Contrats de change à terme	–	973 675	–	973 675
Total des actifs financiers	52 505 251	973 675	–	53 478 926
Passifs financiers				
Contrats de change à terme	–	954 649	–	954 649
Total des passifs financiers	–	954 649	–	954 649
Total des actifs et passifs financiers	52 505 251	19 026	–	52 524 277

Au cours des périodes closes le 30 juin 2018 et le 31 décembre 2017, aucun transfert d'actifs n'a été effectué entre les niveaux 1, 2 et 3.

La juste valeur des placements de niveau 2 du Fonds dans des contrats de change est déterminée à partir des données du marché à l'égard des taux de change.

11. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds considère que son capital est constitué des parts participatives rachetables émises et en circulation.

Les objectifs de placement du Fonds sont décrits à la note 2. Le Fonds gère son capital conformément à ses objectifs et stratégies de placement et aux pratiques de gestion du risque énoncées à la note 8, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour verser des distributions et faire des rachats. Pour gérer sa structure de capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux porteurs de parts. Le Fonds n'a pas à satisfaire d'exigences externes en matière de capital.

12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Purpose est réputée être une partie liée en tant que gestionnaire du Fonds. Se reporter à la note 5 ci-dessus pour en savoir plus sur les frais payés à Purpose.

Le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (« CEI »), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*. Le CEI a pour mandat d'examiner les politiques et procédures écrites du gestionnaire relatives aux questions de conflit d'intérêts touchant le Fonds, et de formuler des commentaires sur celles-ci. Les frais des services fournis au Fonds sont présentés dans les états du résultat global. Il n'existe aucune autre opération entre parties liées pour le Fonds.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

GESTIONNAIRE

Purpose Investments Inc.
130 Adelaide Street West
Suite 1700, P.O. Box 83
Toronto (Ontario) M5H 3P5

ADMINISTRATEUR DES LINGOTS

Silver Administrators Ltd.
55 Broad Leaf Crescent
Ancaster (Ontario) L9G 3P2

CONSEILLERS JURIDIQUES

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.
1 First Canadian Place
Toronto (Ontario) M5H 1B8

AUDITEUR

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.
EY Tower
100 Adelaide Street West, P.O. Box 1
Toronto (Ontario) M5H 0B3

DÉPOSITAIRE

Compagnie Trust CIBC Mellon
1 York Street, Suite 700
Toronto (Ontario) M5J 0B6

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Compagnie Trust TSX
100 Adelaide Street West, Suite 301
Toronto (Ontario) M5H 4H1

INSCRIPTION À LA BOURSE DE TORONTO

Symboles boursiers : SBT, SBT.B, SBT.U

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT DU FONDS DE LINGOTS D'ARGENT

DOUGLAS G. HALL

Président du comité d'examen indépendant

RANDALL C. BARNES

Membre du comité d'examen indépendant

JEAN M. FRASER

Membre du comité d'examen indépendant

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION ET ADMINISTRATEURS DE PURPOSE INVESTMENTS INC.

SOM SEIF

Président, chef de la direction,
président du conseil d'administration et administrateur

SCOTT BARTHOLOMEW

Chef de l'exploitation, chef des finances et administrateur

CAITLIN GOSSAGE

Chef de la conformité

JEFF MITELMAN

Administrateur